



Réunion des États parties

Distr. générale
15 juin 2007
Français
Original : anglais

Dix-septième session

New York, 14 et 18-22 juin 2007

Ordre du jour

1. Ouverture de la dix-septième Réunion des États parties par le Président de la seizième Réunion.
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.
3. Élection du Président.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Élection des Vice-Présidents.
6. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs.
7. Organisation des travaux.
8. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
9. Élection des 21 membres de la Commission des limites du plateau continental.
10. Futures dispositions relatives à la répartition des sièges à la Commission des limites du plateau continental.
11. Futures dispositions relatives au respect d'une répartition géographique équitable dans la composition du Tribunal international du droit de la mer.
12. Rapport du Tribunal international du droit de la mer à la Réunion des États parties pour 2006 (SPLOS/152).
13. Informations communiquées par le Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins.
14. Commission des limites du plateau continental :
 - a) Informations communiquées par le Président de la Commission;
 - b) Volume de travail de la Commission.
15. Rapport des vérificateurs externes des comptes pour l'exercice 2005-2006, assorti des états financiers du Tribunal international du droit de la mer au 31 décembre 2006 (SPLOS/153).



16. Rapport sur les questions budgétaires concernant le Tribunal international du droit de la mer pour l'exercice 2006-2007 (SPLOS/154).
 17. Rapport sur la création d'un comité des pensions du personnel au Tribunal international du droit de la mer (SPLOS/155).
 18. Rapport du Secrétaire général présenté aux États parties conformément à l'article 319, pour information, sur les questions de caractère général intéressant les États parties et ayant surgi à propos de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.
 19. Questions diverses.
-